

ASSEMBLÉE NATIONALE

16 mars 2023

JEUX OLYMPIQUES ET PARALYMPIQUES DE 2024 - (N° 939)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

AMENDEMENT

N° 627

présenté par

M. Rancoule, M. Allisio, Mme Auzanot, M. Schreck, M. Salmon, M. Taché de la Pagerie, M. Taverne, M. Jean-Philippe Tanguy, M. Tivoli, M. Villedieu, M. Rambaud, Mme Robert-Dehault, Mme Roullaud, Mme Ranc, Mme Sabatini, M. Sabatou, Mme Mélin, M. Ménagé, M. Odoul, Mme Mathilde Paris, Mme Parmentier, Mme Pollet, M. Pfeffer, Mme Alexandra Masson, M. Bryan Masson, M. Mauvieux, M. Meizonnet, Mme Menache, M. Muller, M. Meurin, M. Ballard, M. Lopez-Liguori, Mme Loir, Mme Lorho, M. Lottiaux, M. Marchio, M. Loubet, Mme Martinez, Mme Galzy, M. Giletti, M. Jolly, Mme Laporte, Mme Lavalette, Mme Le Pen, Mme Lelouis, Mme Lechanteux, Mme Levavasseur, M. Grenon, M. Guinot, M. Guitton, Mme Hamelet, M. Houssin, M. Jacobelli, M. Hébrard, M. Gillet, M. Girard, M. Gonzalez, Mme Florence Goulet, Mme Grangier, M. Barthès, M. Boccaletti, M. Bovet, Mme Bordes, M. Buisson, M. Falcon, M. François, M. Frappé, M. de Lépinau, M. de Fournas, M. Dessigny, Mme Diaz, Mme Dogor-Such, M. Dragon, Mme Engrand, M. Baubry, M. Cabrolier, M. Catteau, M. Chudeau, M. Chenu, Mme Colombier, Mme Cousin, Mme Da Conceicao Carvalho, M. Beaurain, M. Bentz, M. Berteloot, M. Bilde, M. Blairy et Mme Blanc

ARTICLE PREMIER

Compléter l'alinéa 5 par la phrase suivante :

« Les personnes engagées en qualité de volontaires olympiques et paralympiques reçoivent, avant le début de l'ouverture du village des athlètes, la formation aux gestes qui sauvent dispensée par l'un des organismes habilités par l'article L. 726-1 du code de la sécurité intérieure. »

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement vise à assurer une formation minimale aux premiers secours à tous les volontaires des Jeux olympiques et paralympiques afin de renforcer la sécurité de l'événement. Reconnue par l'État, la formation GQS permet à chacun de connaître les gestes à pratiquer lors d'accidents de la vie quotidienne ou de situations exceptionnelles (comme un attentat) avant que les secours puissent arriver. Les organisateurs prévoient 45 000 volontaires pour participer à la bonne réussite des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024. C'est une très belle occasion d'œuvrer au

développement de l'apprentissage des gestes de premiers secours au sein de la population. Formés aux gestes qui sauvent, les volontaires seront ainsi une aide précieuse complémentaire des services de secours qui risquent d'être déjà très mobilisés.